



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 DECEMBRE 2016

**Etaient présents** : JOLY Olivier - CHABANNY Jean-Paul - LE GALL Nathalie - LAURENDON Alain - POYET Ghyslaine - MATHEVET François - DAUPHIN Béatrice - FRANÇON René - DE VILLOUTREYS Catherine - BLOIN Christophe - JOANNEZ Paul - GUYONY Jean-Pierre - GRANGE Pierre - SIENNAT Jocelyne - PELOUX Pascale - BERTHEAS Alain - GIBERT Christine - TIFFET Olivier - HULAIN Pascale - BENEVENT René - SAGNARD Jérôme - ROSNOBLET Sylvie - DESFETES Françoise - FALL-EXBRAYAT Bineta - TAVITIAN Carole - DUFOUR Alexandra - CHOSSY Jean-Baptiste - GARDE Michel - OLLE Carole - CHARPENAY Georges - BRAT Jean-Pierre - CARROT Mireille

**Absents excusés** : LAURENDON Alain - DE VILLOUTREYS Catherine - GUYONY Jean-Pierre - TIFFET Olivier - DE MARTIN DE VIVIES Annie - ROSNOBLET Sylvie - FALL-EXBRAYAT Bineta - CHOSSY Jean-Baptiste

**Procuration** : LAURENDON Alain à BERTHEAS Alain  
DE VILLOUTREYS Catherine à POYET Ghyslaine  
GUYONY Jean-Pierre à MATHEVET François  
DE MARTIN DE VIVIES Annie à GIBERT Christine  
ROSNOBLET Sylvie à GRANGE Pierre  
CHOSSY Jean-Baptiste à BLOIN Christophe

Lesquels font la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance débute à 19 h 15.

### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité, Madame Jocelyne SIENNAT est désignée secrétaire de séance.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2016

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée si des observations sont à formuler sur ce compte-rendu, rappelant que les déclarations du groupe Avec vous un projet citoyen, social et solidaire, avaient été annexées à ce compte rendu.

Ce dernier, n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

**2016-163 – Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attribution**

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions suivantes :

**Décision n° 2016-82 – Spectacle de Noël – structure multi accueil les P'tits Mariniers**

- Accord-cadre passé en procédure adaptée, correspondant à la prestation de spectacle de Noël pour les enfants de la structure multi accueil Les P'tits Mariniers, confié à l'Association LA COGITE, pour un montant de 631.20 € TTC.

**Décision n° 2016-83 – Vérifications périodiques règlementaires année 2016 – Avenant n° 1**

- Avenant n° 1 au contrat de vérifications périodiques règlementaires des équipements municipaux, confié à l'entreprise DEKRA prévoyant un contrôle pour le tracto-pelle CATERPILLAR en visite semestrielle, pour un coût annuel de :  
40 € HT x 2 soit 80 € HT.

**Décision n° 2016-84 – Avenant de résiliation au bail de Madame BRIGUE**

- Avenant de résiliation au bail passé avec Madame BRIGUE, pour le logement situé 11 boulevard de la Libération, à compter du 31 octobre 2016.

**Décision n° 2016-85 – Convention de mise à disposition d'un logement**

- Convention de mise à disposition à titre gratuit du logement situé rue Désimiane de Montchal (1<sup>er</sup> étage de l'ancienne cure de Saint-Rambert), avec le groupement de gendarmerie départemental de la Loire.  
La présente mise à disposition est consentie pour un an, renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016.

**Décision n° 2016-86 – Création d'un préau, école maternelle des Barques**

- Accord-cadre passé en procédure adaptée, correspondant à la création d'un préau dans l'école maternelle des Barques, confié à la Maison Familiale Rurale du Parc, pour un montant de 9 800 € net de taxe.

**Décision n° 2016-87 – Contrat de maintenance LOGITUD SOLUTIONS**

- Accord-cadre passé en procédure adaptée, correspondant à la maintenance de logiciels, confié à l'entreprise LOGITUD SOLUTIONS aux conditions suivantes :
  - maintenance des logiciels Siècle, Eternité, Carto + et Avenir pour un montant annuel de 2 276.49 € HT
  - durée : du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017

**Décision n° 2016-88 – Convention de formation**

- Accord-cadre passé en procédure adaptée correspondant, à la formation relative à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques, confié au CFPPA de Montravel, aux conditions suivantes :
  - Durée de la formation : 2 jours

- nombre d'agents : 1
- coût global net : 210 €

#### **Décision n° 2016-89 – Convention de formation**

- Accord-cadre passé en procédure adaptée correspondant, à la formation relative à la communication efficace dans les relations professionnelles, confié à l'organisme de formation IFPNL, aux conditions suivantes :
  - Durée de la formation : 6 jours, soit 42 heures
  - nombre d'agents : 1
  - coût global net : 2 016 € TTC

### **AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

#### **2016-164 – CALF - Approbation de la convention de remboursement de la quote-part de contribution SDIS 2016**

A l'**unanimité**, l'Assemblée approuve la convention de remboursement de la quote-part de contribution SDIS 2016, fixant le montant du remboursement pour l'année 2016 à 302 732 €.

Elle autorise Monsieur le Maire à la signer, ainsi que toute autre pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **2016-165 – Convention de mise à disposition du directeur du musée**

A l'**unanimité**, l'Assemblée approuve la nouvelle convention de mise à disposition du directeur du musée à conclure avec la ville de Montbrison, qui interviendra désormais 4 demi-journées de travail par semaine au Musée des Civilisations (soit 4/10 du temps de travail), au lieu de 4,5 demi-journées, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019 inclus.

Elle autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget communal.

*Arrivée d'Olivier TIFFET*

#### **2016-166 – Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un ingénieur principal auprès de la Commune de Sury-le-Comtal**

A l'**unanimité**, l'Assemblée approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition de l'agent à conclure avec la ville de Sury-le-Comtal telle qu'elle vient d'être présentée.

Elle autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier.

La recette correspondante sera inscrite au chapitre 70 du budget communal.

**2016-167 – Convention de création de services communs commande publique et bureau d'étude VRD**

Par 27 voix « pour » et 5 abstentions (TIFFET Olivier - GARDE Michel - OLLE Carole - BRAT Jean-Pierre – CARROT Mireille), l'Assemblée approuve la création et l'adhésion aux services communs marchés publics et bureau d'études VRD, avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

Elle autorise Monsieur le Maire à signer la convention de services communs correspondante.

Elle approuve la convention de mise à disposition de service, telle qu'elle vient d'être présentée, et autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout autre document afférent.

**2016-168 – Création d'un poste en contrat aidé – Centre Technique Municipal**

Par 27 voix « pour » et 5 abstentions (GARDE Michel - OLLE Carole - CHARPENAY Georges – BRAT Jean-Pierre – CARROT Mireille), l'Assemblée décide de créer un poste en contrat aidé, d'une durée initiale de 12 mois et qu'il pourra être renouvelé expressément pour une nouvelle période qui ne pourra excéder 24 mois.

Elle fixe la durée du travail à 35 heures par semaine. La rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multipliée par le nombre d'heures de travail.

Elle autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant ainsi que toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget communal,  
La recette correspondante sera inscrite au chapitre 74 du budget communal.

**2016-169 – Tableau des effectifs – Création de postes**

A l'unanimité, l'Assemblée accepte les créations de postes aux conditions énoncées ci-dessous :

Poste à créer	Poste à supprimer
Technicien territorial	
Chef de police municipale	

Elle approuve la mise à jour du tableau des effectifs.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget communal.

**2016-170 – Approbation d'un contrat d'apprentissage aménagé**

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'avoir recours, pour le service des espaces verts, à un contrat d'apprentissage aménagé, dans le but de préparer et d'obtenir pour la personne recrutée un CAP jardinier paysagiste.

Elle autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que les conventions à conclure d'une part avec le centre de formation d'apprentis et d'autre part le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire pour la mise en œuvre d'une action d'accompagnement dans le cadre d'un contrat d'apprentissage aménagé.

Elle autorise Monsieur le Maire à reverser à l'apprenti, l'aide forfaitaire de 1 525 €, versée par le FIPHFP la première année d'apprentissage, à la confirmation de son embauche.

Elle autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'accompagnement avec le prestataire, à la fin de la période d'essai, s'il y a un besoin d'accompagnement supplémentaire, le coût global maximal de l'accompagnement s'élève à 4 365 € pour un nombre d'heures d'accompagnement de 97 heures.

La dépense correspondante sera inscrite aux chapitres 012 et 011 du budget communal.

#### **2016-171 – Avenant au contrat de prévoyance conclu avec le CDG 42**

Par 27 voix « pour » et 5 voix « contre » (GARDE Michel - OLLE Carole - CHARPENAY Georges – BRAT Jean-Pierre – CARROT Mireille), l'Assemblée approuve l'avenant n° 2 au contrat de prévoyance à conclure avec la MNT, faisant évoluer le taux de cotisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, de 0.93 à 0.98 %.

Elle autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget communal.

#### **2016-172 – Approbation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, annexé à la délibération et décide de créer au tableau des effectifs le poste de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe.

Elle confie au Centre de Gestion l'organisation des sélections professionnelles nécessaires à la mise en œuvre dudit programme, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

L'Assemblée autorise Monsieur le Maire à procéder à l'information individualisée des agents contractuels employés par la collectivité sur le contenu du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et les conditions générales de la titularisation.

Elle accepte de participer au coût d'organisation des sélections professionnelles selon la tarification arrêtée par le CDG42 lors de sa délibération n°2013-01-30/03 du 30 janvier 2013.

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets des exercices correspondants.

#### **2016-173 – Actualisation de la liste des logements de fonction**

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la nouvelle liste des emplois justifiant l'attribution de logements pour nécessité absolue de service et convention d'occupation précaire avec astreinte, à savoir :

➤ **Concession de logements par nécessité absolue de service**

<b>Emploi</b>	<b>Logement</b>	<b>Cat.</b>
Policier municipal	10 rue de la République	Appart. Gge*
Agent en charge de la gestion des salles communales	54, avenue des Barques 42 170 ST-JUST ST-RAMBERT	maison
Agent en charge de la gestion des salles communales	Allée des Mûriers 42 170 ST-JUST ST-RAMBERT	maison

➤ **Convention d'occupation précaire avec astreinte**

Emploi	Logement	Cat.
Agent technique en charge de la surveillance du cimetière St-Just et du gardiennage de la fourrière animale	Maison du cimetière de St-Just Boulevard Jean Jaures 42 170 ST-JUST ST-RAMBERT	maison
Cuisinier restaurant scolaire, St-Just	1 bis rue de la Faure 42 170 ST-JUST ST-RAMBERT	appart.

**FINANCES**

**2016-174 – Décision modificative n° 3 – Budget commune**

**Par 27 voix « pour » et 5 abstentions (GARDE Michel - OLLE Carole - CHARPENAY Georges – BRAT Jean-Pierre – CARROT Mireille), l'Assemblée approuve la décision modificative telle que proposée ci-dessous :**

		Dépenses	Recettes
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>			
022-01	Dépenses imprévues	-659 000,00	
023-01	Virement à la section d'investissement	670 000,00	
60624-823	Produits de traitement - ajustement de crédits	4 000,00	
615221-020	Bâtiments publics - travaux en régie	21 000,00	
61551-020	Matériel roulant - ajustement de crédits	7 000,00	
6282-024	Frais de gardiennage (église, forêt et bois communaux...) - ajustement de crédits	10 000,00	
63512-020	Taxes foncières - ajustement dans l'attente d'un dégrèvement	11 000,00	
64131-64	Rémunérations - ajustement de crédits	65 000,00	
64162-422	Emplois d'avenir - ajustement de crédits	20 000,00	
6453-020	Cotisations aux caisses de retraites - ajustement de crédits	25 000,00	
6454-020	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. - ajustement de crédits	7 000,00	
6455-020	Cotisations pour assurance du personnel - ajustement de crédits	-5 000,00	
65748-020	Subventions fonction. autres org. privés - ajustement de crédits	10 000,00	
6811-01	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles - ajustement de crédits	10 000,00	

<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>			
70876-113	Remboursement SDIS par la CALF		302 000,00
7321-01	Attribution de compensation- ajustement suite transfert contribution SDIS		-302 000,00
7325-01	Fonds péréqu.recettes fiscales communales et intercommunales - ajustement de crédits		117 000,00
73811-01	Taxe Add. Droits de Mutation - ajustement de crédits		70 000,00
7411-01	Dotations forfaitaire - ajustement de crédits		7 000,00
74127-01	Dotations nationales de péréquation - ajustement de crédits		-35 000,00
74835-01	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation - ajustement de crédits		-24 000,00
74712-020	Emplois d'avenir - ajustement de crédits		24 000,00
7478-421	Autres organismes - contrat enfance jeunesse CAF et MSA		37 000,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>196 000,00</b>	<b>196 000,00</b>

		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			
020-01	Dépenses imprévues	120 000,00	
2041582-821-361	Participation SIEL - VOIRIE	11 000,00	
204132-822-523	Département- PISTE CYCLABLE	-100 000,00	
2041582-822-361	Participation SIEL - VOIRIE	163 000,00	
2041582-822-409	Participation SIEL- BOULEVARD J JAURES	6 000,00	
2041582-824-522	Participation SIEL - AMENAGEMENT PARKING ROUTE DE ST MARCELLIN	85 000,00	
21568-020-470	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile - ACCESSIBILITE ERP- achats extincteurs	20 000,00	
2182-020-227	Matériel de transport - MATERIEL ROULANT - acquisition camion + véhicule	108 000,00	
2115-824-465	Terrains bâtis - BORDS DE LOIRE- convention Epora hugo soie	597 000,00	
2313-020-332	Constructions - DIVERS BATIMENTS - toiture	11 000,00	
2313-020-465	Constructions - BORDS DE LOIRE - convention Hugo soie	-414 000,00	
2313-020-470	Constructions - ACCESSIBILITE ERP - ajustement de crédits	-100 000,00	
2313-020-518	Constructions - AMENAGEMENT MAISON DES REMPARTS	15 000,00	
2315-822-409	Installations, matériel et outillage techniques - BOULEVARD J JAURES	70 000,00	
2315-822-498	Installations, matériel et outillage techniques - PRE LAFARGE LES DANSES	-56 000,00	
2312-823-518	Terrains - AMENAGEMENT MAISON DES REMPARTS	45 000,00	
2312-824-465	Terrains - BORDS DE LOIRE - étude aménagement	37 000,00	
2315-824-522	Installations, matériel et outillage techniques - AMENAGEMENT PARKING ROUTE DE ST MARCELLIN	80 000,00	

RECETTES INVESTISSEMENT			
021-01	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		670 000,00
024-01	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		-377 000,00
28188-01	Autres immobilisations corporelles (dotation aux amortissement ajustement)		10 000,00
10222-01	F.C.T.V.A.		140 000,00
10226-01	Taxe d'aménagement et versement pour sous densité		150 000,00
13251-822-409	Subvention pistes cyclables CALF - BOULEVARD J JAURES		40 000,00
2138-824-220	Autres constructions - BATIMENTS PR URBANISME - déconsignation bâtiment		65 000,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>698 000,00</b>	<b>698 000,00</b>

**2016-175 – Décision modificative n° 2 – Budget annexe de l'eau**

Par 27 voix « pour » et 5 abstentions (GARDE Michel - OLLE Carole - CHARPENAY Georges – BRAT Jean-Pierre – CARROT Mireille), l'Assemblée approuve la décision modificative telle que proposée ci-dessous :

		Dépenses	Recettes
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>			
6226	Honoraires - ajustement de crédit	-1 000,00	
6218	Autre personnel extérieur - mise à disposition bureau études CALF	2 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	-8 000,00	
673	titres annulés sur exercices antérieurs - ajustement de crédit	7 000,00	
<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>			
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

		Dépenses	Recettes
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			
2315	121 refoulement régent tranchardièrre	340 000,00	
2315	124 rue des Aubépines	14 000,00	
2315	126 bd carnot rue gambetta	-390 000,00	
2315	127 compteurs sectorisation	15 000,00	
2315	128 prélocalisateurs	-25 000,00	
2315	29 travaux diverses réparations	30 000,00	
2315	59 mise aux normes raccordements	-9 000,00	
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A. (ordre)	22 000,00	



<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>			
13111	Agence de l'eau		-5 000,00
1641	Emprunts en euros		-16 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques (ordre TVA)		22 000,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.		-4 000,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>-3 000,00</b>	<b>-3 000,00</b>

**2016-176 - Ouverture de crédits – budgets Commune et annexes du service public de l'eau et chaufferie**

Par 28 voix « pour » et 4 abstentions (GARDE Michel - OLLE Carole - BRAT Jean-Pierre – CARROT Mireille), l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2016.

**2016-177 - Autorisations de programme et crédits de paiement – Mise à jour**

A l'unanimité, l'Assemblée approuve les modifications apportées aux opérations précitées ayant un caractère pluriannuel au titre des autorisations de programme.

Elle vote les montants de ces autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement, tels que définis précédemment, à savoir :

Opération	N°	Montant autorisation	2014	2015	2016	2017
Aménagement bvd Jean Jaures	409	3 756 100	658 000	1 089 000	1 050 100	959 000
Aménagement d'un parking route de Saint-Marcellin	522	769 000			7690	

Elle s'engage à inscrire les crédits de paiement pour l'année 2016 et autorise les reports de crédits de paiement sur l'année N+1 automatiquement.

**MARCHES PUBLICS**

**2016-178 - Attribution du marché « achat de denrées alimentaires destinées à l'élaboration des repas pour la structure multi accueil les P'tits Mariniers, les restaurants scolaires, les activités hors période scolaire, et achat de denrées alimentaires pour le service fêtes et cérémonies »**

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'attribuer le marché de denrées alimentaires, aux entreprises désignées ci-dessous :

LOT	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE
1	Boissons – Restaurants scolaires	Pro à Pro - 69970 Chaponnay
2	Epicerie biologique – Restaurants scolaires	Pro à Pro - 69970 Chaponnay
3	Epicerie – Restaurants scolaires	Pro à Pro - 69970 Chaponnay

LOT	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE
4	Fruits issus de l'approvisionnement direct – Restaurants scolaires	Plaine Fruits Services - 42000 St-Etienne
5	Fruits légumes issus de l'agriculture biologique – Restaurants scolaires	Plaine Fruits Services- 42000 St-Etienne
6	Fruits légumes et pommes de terre – Restaurants scolaires	Plaine Fruits Services - 42000 St-Etienne
7	Glaces issues de l'approvisionnement direct – Restaurants scolaires	Com. Avant - 42170 St-Just St-Rambert
8	Légumes issus de l'approvisionnement direct – Restaurants scolaires	Plaine Fruits Services - 42000 St-Etienne
9	Légumes et pommes de terre issus de l'agriculture biologique - marché réservé	Oasis–Jardin de Cocagne St-Just St-Rambert
10	Porcs issus de l'approvisionnement direct – Restaurants scolaires	Salaisons des Royat 42610 St-Georges-Haute-Ville
11	Préparations alimentaires – Restaurants scolaires	Cledor Primeurs Services - 69960 Corbas
12	Produits laitiers issus de l'agriculture biologique – Restaurants scolaires	RHD Services- 42350 La Talaudière
13	Produits laitiers et avicoles – Restaurants scolaires	RHD Services - 42350 La Talaudière
14	Produits transformés issus de l'agriculture biologique – Restaurants scolaires	Bio à Pro - 42110 PONCINS
15	Steaks hachés issus de l'agriculture biologique – Restaurants scolaires	Brake France - 74370 Argonay
16	Surgelés fruits et légumes – Restaurants scolaires	Gel 43 - 43700 St-Germain-Laprade
17	Surgelés légumes issus de l'agriculture biologique – Restaurants scolaires	Davigel - 69960 Corbas
18	Surgelés pâtisseries – Restaurants scolaires	Brake France - 74370 Argonay
19	Surgelés poissons – Restaurants scolaires	Davigel - 69960 Corbas
20	Surgelés préparations – Restaurants scolaires	Pomona Passion Froid - 69805 St-Priest
21	Surgelés de produits végétaux issus de l'agriculture biologique – Restaurants scolaires	Bio à Pro - 42110 PONCINS
22	Surgelés viandes volailles – Restaurants scolaires	RHD Services - 42350 La Talaudière
23	Viandes issues de l'agriculture biologique – Restaurants scolaires	Sicaba - 03160 Bourbon l'Archambault
24	Viandes – Restaurants scolaires	RHD Services - 42350 La Talaudière
25	Volailles issues de l'agriculture biologique – Restaurants scolaires	SDA - 44150 Ancenis
26	Volailles issues de l'approvisionnement direct – Restaurants scolaires	Pomona Passion Froid - 69805 St-Priest
27	Volailles issues d'une filière de développement durable – Restaurants scolaires	Davigel - 69960 Corbas
28	Yaourts issus de l'agriculture biologique – Restaurants scolaires	Les GAEC des collines du midi - St-Genest-Lerpt
29	Boissons – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers	La Cave le Vignoble - St-Just St-Rambert
30	Epicerie – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers	Le Petit Casino - St-Just St-Rambert
31	Fruits légumes et pommes de terre – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers	Plaine Fruits Services - 42000 St-Etienne
32	Fruits issus de l'agriculture raisonnée – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers	Plaine Fruits Services - 42000 St-Etienne
33	Légumes issus de l'agriculture biologique – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers	Oasis– Jardin de Cocagne St-Just St-Rambert
34	Poissons frais – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers	Infructueux
35	Produits laitiers et avicoles issus de l'agriculture biologique – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers	La ferme des P'tits bio - 42140 Maringes
36	Produits laitiers et avicoles – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers	RHD Services - 42350 La Talaudière
37	Surgelés – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers	Davigel - 69960 Corbas
38	Viande et charcuterie – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers	Boucherie Donckers - 42170 St-Just St-Rambert
39	Boissons - Fêtes et cérémonies	La Cave le Vignoble - 42170 St-Just St-Rambert
40	Boissons vins - Fêtes et cérémonies	La Cave le Vignoble - 42170 St-Just St-Rambert
41	Epicerie - Fêtes et cérémonies	Le Petit Casino - 42170 St-Just St-Rambert
42	Textiles divers – Restaurants scolaires – Structure multi-accueil Les P'tits Mariniers - Fêtes et cérémonies	Pro à Pro - 69970 Chaponnay

Elle autorise Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants, ainsi que toute autre pièce administrative nécessaire à la poursuite de cette affaire, ainsi qu'à lancer une nouvelle consultation pour le lot déclaré infructueux.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 011 du budget communal.

**2016-179 - Groupement de commande relatif aux travaux d'assainissement et d'eau potable rue du Belvédère**

A l'**unanimité**, l'Assemblée autorise le Maire à signer la convention afférente à la création de ce groupement.

Elle désigne Monsieur François MATHEVET représentant et son suppléant Monsieur Pierre GRANGE (parmi les membres à voix délibérative de la CAO de la Commune) au sein de la commission d'appel d'offres spécifique de ce groupement.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 23 du budget annexe de l'eau.

**2016-180 - Marché de réalisation du bulletin municipal - Avenant n° 1 au lot n° 2 : impression**

A l'**unanimité**, l'Assemblée prend acte de la décision de l'imprimerie I.D.O de ST-MARCELLIN-EN-FOREZ, de renoncer au marché d'impression du bulletin municipal.

Elle approuve l'avenant de prolongation à conclure avec l'entreprise BRAILLY, pour une durée de 2 mois, soit jusqu'au 28 février 2017 et autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que toute autre pièce administrative nécessaire à la poursuite de cette affaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 011 du budget communal.

<b>PATRIMOINE COMMUNAL</b>
----------------------------

**2016-181 - Opération EPORA - Acquisition du tènement immobilier Hugo Soie**

A l'**unanimité**, l'Assemblée décide de l'acquisition des parcelles appartenant à l'EPORA d'une superficie de 9 567 m<sup>2</sup>, au prix de 596 406.36 €, taxe sur la valeur ajoutée incluse.

Elle autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 21 du budget communal.

**2016-182 - Régularisation de l'emprise de la rue Jacques Prévert - Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Monsieur et Madame PORTAFAIX**

A l'**unanimité**, l'Assemblée décide de l'acquisition de la parcelle appartenant à Monsieur et Madame PORTAFAIX d'une superficie de 28 m<sup>2</sup>, au prix de un euro.

Elle autorise Monsieur le Maire à signer la promesse de vente correspondante, ainsi que l'acte authentique et toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier.

Elle constate le classement en domaine public et l'autoriser à demander au service du cadastre la suppression de la parcelle concernée par incorporation dans le domaine non cadastré.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 21 du budget communal.

### **2016-183 - Approbation d'une servitude – Pompe de relevage centre d'incendie et de secours**

A l'**unanimité**, l'Assemblée décide de la constitution d'une servitude de passage de canalisation sur les parcelles cadastrées section F n° 2075 et 2079.

Elle autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier.

### **2016-184- Attribution de noms de rues**

A l'**unanimité**, l'Assemblée approuve les nouvelles appellations de rues :

- 1) la voie du nouveau lotissement situé, route de Chambles, après le Centre Technique Municipal : l'impasse de l'Argile,
- 2) les voies qui vont de Razoux à Chavas :
  - route de Razoux
  - impasse de Monjonier
  - route de Chavas
  - lotissement Clos des Bergers
  - place de la Guite
  - impasse de la Rivière
  - chemin des Demoiselles
  - route de Grillet
  - route de Combatier
- 3) le chemin qui va de la route de Cordeyron à la Mure : chemin de l'élevage
- 4) le chemin qui part de la route de Saint-Marcellin jusqu'au lieudit Frécon Neuf : chemin de Frécon Neuf.

## **FINANCES**

### **2016-185 - Attribution d'acomptes par anticipation à la subvention exercice 2017**

A l'**unanimité**, l'Assemblée décide de procéder aux avances sur subventions énoncées ci-dessous :

<b>Association</b>	<b>Montant de l'acompte</b>	<b>Date du versement</b>
Maison des Jeunes et de la Culture	40 000 €	15/02/2017
Maison des Jeunes et de la Culture	70 000 €	15/06/2017

Elle approuve les termes de la convention financière de partenariat à conclure avec la Maison des Jeunes et de la Culture et habilite Monsieur le Maire à la signer ainsi que toute pièce administrative se rapportant à ce dossier.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 65 du budget communal 2016.

Fin de séance à 20h45

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 19 janvier 2017 à 19h15, salle du Prieuré**